

COMMUNE DE COSSE EN CHAMPAGNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	1 ^{er} décembre 2016	Date d'affichage	1 ^{er} décembre 2016
Conseillers en exercice	11	Conseillers présents	9

L'an deux mil seize, le huit décembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian HERBERT, Maire.

Étaient présents : Christian HERBERT, Roland OGER, Jean-Jacques LISSILLOUR, Mickaël BAUDOUIN, Guillaume BELAIR Stéphane FOUCHER, Jean-François GARREAU, Cecile DAVID, Sonia FOURMOND.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:	Sébastien COIGNARD, Marie-Claude MORAND
------------------	---

Jean-Jacques LISSILLOUR a été désigné secrétaire de séance .

ORDRE DU JOUR

En propos introductif, le maire informe le conseil municipal de l'arrêt maladie de longue durée de Marie-Jo, Mesnil secrétaire de mairie et de son remplacement temporaire. Deux autres personnels communaux sont également en arrêt maladie : Hélène Leclerc, ATSEM et Corinne Billeaux, agent d'entretien. L'organisation des nouvelles activités périscolaires (NAP) est également perturbée par l'absence pour maladie de certains bénévoles.

1) Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 10 novembre 2016, à l'unanimité.

2) Citoyens d'honneur : Récompense des bénévoles

Le conseil municipal décide à l'unanimité : d'élever à la dignité de citoyen d'honneur les personnes ayant rendu des services à la commune au titre du bénévolat dans le cadre des nouvelles activités périscolaires.

Les personnes proposées sont : Marie-Claude Morand, Michel Binet, Monique Dumez

Un diplôme sera remis aux personnes désignées à l'occasion des vœux du Maire le 14 janvier 2017.

3) Compte rendu de la réunion avec le RPI de l'Erve du 1^{er} décembre 2016

Les communes de Cossé en Champagne et Bannes ont été conviées à une réunion regroupant les communes de Thorigné, Saulges, St-Pierre sur Erve et Chémeré le Roi composant le RPI de l'Erve.

- un bilan des effectifs scolaires de chaque commune a été dressé.

- le constat montre une baisse de la natalité dans la plupart des communes.

- Plusieurs problématiques sont évoquées :

► comment envisager l'avenir des écoles face à la volonté de l'académie de procéder à des regroupements pédagogiques de préférence concentrés et à l'éventualité de la fermeture des écoles de moins de trois classes.

► Le coût des élèves de maternelle et de primaire généralement supérieur à la moyenne départementale.

► Le problème des classes à plusieurs niveaux

► Les frais de fonctionnement des services cantine, accueil

-Pistes de réflexion dégagées :

Principes généraux :

- ▶ maintenir les écoles existantes dans chaque commune.
- ▶ réorganiser les classes en limitant les niveaux à deux par classe

Trois grandes idées se sont dégagées de la réunion :

- ▶ organisation déconcentrée avec une répartition des élèves des 6 communes dans les 5 écoles (Cossé – Bannes, Saulges, Thorigné, St-Pierre, Chémeré)
- ▶ organisation déconcentrée en deux groupes d'écoles : groupe 1 Cossé-Bannes, Saulges, Chémeré, groupe 2 Thorigné, St-Pierre, St-Jean sur Erve-Blandouet
- ▶ organisation déconcentrée avec une répartition des élèves des 7 communes dans les 6 écoles (Cossé – Bannes, Saulges, Thorigné, St-Pierre, Chémeré, St-Jean sur Erve)

Les Maires de St-Pierre et Thorigné vont se rapprocher du Maire de St-Jean pour connaître sa position. Le groupe de réflexion a convenu d'attendre la visite de l'inspecteur d'académie la semaine prochaine à Chémeré pour connaître les orientations de l'administration.

En conclusion les maires réunis se sont accordés sur une réunion fixée le 19 décembre à Saulges pour poursuivre la réflexion.

Le conseil municipal valide le principe de la représentation de la commune de Cossé-en-Champagne aux réunions de travail portant sur la réflexion de l'organisation des écoles sur le territoire.

4) compte rendu des premières rencontres avec le cabinet CITADIA dans la cadre du PLUi

Dans le cadre des Lois Notre et Allur, la compétence urbanisme est transférée à la communauté de communes. Chaque commune des 23 composant la ComCom dispose de documents d'urbanisme différents : PLU, POS, carte communale, RNU. Afin d'uniformiser les procédures, il a été décidé d'élaborer un document unique pour l'ensemble de la communauté de communes : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Plusieurs cabinets d'expertise sont mandatés pour élaborer le dossier dont les axes principaux (urbanisme, habitat, mobilité, économie) doivent être définis avant la fin mars 2017. (A défaut les documents d'urbanisme de certaine communes deviendront caducs).

Le PLUi engagera les communes pour les 10 prochaines années.

- Deux réunions de présentation ont été organisées les 17et 22 novembre
- une première réunion de travail a eu lieu le 24 novembre à Cossé en Champagne avec l'objectif de dresser un diagnostic sur la situation actuelle, les évolutions possibles, l'économie, l'agriculture et sur les projets d'urbanisme qui faute d'être définis seraient par la suite irréalisables.

La validation des étapes successives d'élaboration du dossier est soumise à un comité de pilotage qui s'est réuni le 5 décembre. En séance, une première étape de diagnostic a été présentée : démographie, évolution de l'habitat, consommation des espaces agricoles. Les premiers documents de travail sur la zone urbaine devraient être adressés prochainement aux communes.

Le prochain comité de pilotage est fixé au 19 décembre 2016.

5) Organisation des vœux

Les vœux du maire à la commune sont fixés au samedi 14 janvier 2017 à 11h00.

Programme :

- Discours adjoint au Maire
- Discours du Maire
- Remise diplôme de citoyen d'honneur
- discours des autorités présentes (député, conseiller départemental)
- Vin d'honneur - Brioche

Le conseil municipal valide ce programme

6) Tour de table

Roland Oger informe qu'à l'occasion de la réunion de la commission Enfance-Jeunesse-Sport de la communauté de communes qui s'est déroulée le 6 décembre à Meslay-du-Maine, il a été proposé d'élargir le nombre des référents, en sollicitant le concours de personnes sensibilisées au domaine de la petite enfance. Sonia Fourmond et Stéphane Foucher se sont portés volontaires.

Christian Herbert donne suite à la demande formulée par Sonia Fourmond en vue de l'obtention d'un arrêt du transport collectif (pegase) pour les jeunes enfants face à la médiathèque de Meslay-du-Maine. La demande a été prise en compte par le service Enfance-Jeunesse-Sport de la communauté de communes. Elle sera relayée par Madame Noëlle Launay, maire de Meslay-du-Maine auprès du transporteur.

Jean-François Garreau, se fait le relais de certains parents d'élèves et demande pourquoi cette année aucun repas inter-générationnel n'a été organisé à l'occasion de Noël. Dans un cadre budgétaire contraint en 2016, le conseil municipal a décidé de ne pas organiser cette année les repas inter-générationnel et du CCAS. La journée inter-générationnelle a également été supprimée.

Sonia Fourmond avait signalé lors du précédent conseil municipal que des fréquentations douteuses se tenaient au plan d'eau le soir entre 16 heures 30 et 20 heures 30. Le maire a sollicité la brigade de gendarmerie de proximité de Meslay du Maine et des patrouilles de surveillance sont organisées sur des plages horaires variables.

La séance est levée à 22 heures 15.